

Expertise d'assurance : Incendie, accidents et risques divers (Formation initiale)

DURÉE
10,50000 jours (soit 84 heures)

PRIX
3 600 € par participant
Soit 4 320 € TTC
Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ
• Toute personne de formation juridique, technique ou dans le domaine de l'assurance, souhaitant s'initier au suivi de l'expertise d'assurance : Incendies, accidents et risques divers
- Gestionnaire de sinistres assurances

- Juriste
- Technicien
- Agent d'assurances
- Candidat expert d'assurances
- Responsable contentieux
- Artisan et chef d'entreprise du bâtiment

PRÉREQUIS
Bonne connexion internet
Maîtrise de la langue française
Matériel informatique (ordinateur, tablette, son)

PÉDAGOGIE
A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS
Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI
Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé



OBJECTIFS

- Déterminer les causes et origines d'un sinistre I.A.R.D
- Estimer les dommages et préjudices subis
- Analyser les conditions contractuelles et les responsabilités
- Assurer la relation entre les sinistrés et les compagnies d'assurance
- Rédiger les rapports d'expertise dans les délais impartis



PROGRAMME

Présentiel :

- Les fondamentaux en droit de l'immobilier utiles à l'expert (1 journée)
- Assurance multirisque habitation (1 journée)
- Les expertises d'assurance (1 journée)
- Chronologie et processus des opérations d'expertise (1 journée)
- Réunion d'expertise (1 journée)
- Chiffrages en expertise (1 journée)
- Rédaction d'un rapport d'expertise (1 journée)

Distanciel (e-learning)

- Responsabilité civile, pénale et administrative (1 heure)
- Pathologies de la construction (9 heures)
- Incendie (4 heures)
- Recherche de fuites dégâts de eaux (3 heures)



- Convention IRSI (1 heure 30)
- Assurance automobile (1 heure 30)
- Comprendre l'assurance et ses acteurs (45 minutes)
- Les caractéristiques du contrat d'assurance (1 heure)
- Gestion du risque inondation CAT NAT (30 minutes)
- Convention IRSA (40 minutes)
- Ramonage (15 minutes)
- Les conduits de fumées (1 heure)
- Les cheminées et foyers fermés (1 heure)
- Assurance catastrophes naturelles CAT NAT (1 heure)
- État des risques et des pollutions (1 heure)
- La garantie vol : assurance habitation (1 heure)

**VALIDATION**

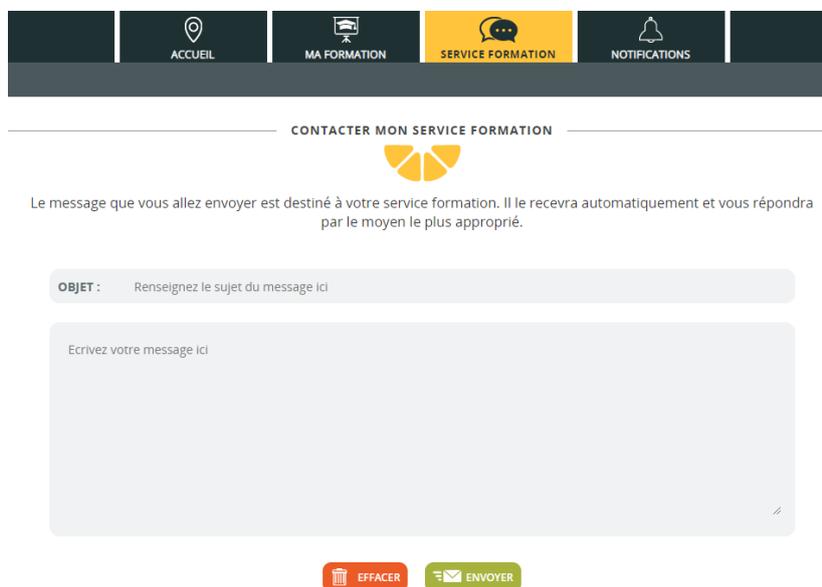
Sous réserve d'assiduité à la formation et de réussite aux évaluations, le stagiaire recevra une attestation de fin de formation



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.